

Tournoi de golf des fédérations médicales

125 000 \$ pour le Programme d'aide aux médecins

LE TOURNOI DE GOLF tenu au profit du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) a permis de recueillir 125 000 \$. Il a été organisé par les trois fédérations de médecins du Québec, celles des omnipraticiens, des spécialistes et des résidents, ainsi que par l'Association médicale étudiante du Québec. L'événement, qui s'est déroulé au Club de golf Le Mirage, à Terrebonne, a attiré 152 joueurs et bénéficié de la générosité d'une vingtaine de commanditaires.

« Je pense que nous avons lancé une tradition. C'est la première fois que les fédérations organisent en commun un tournoi au bénéfice du PAMQ. L'objectif premier est de soutenir notre programme d'aide aux médecins dont les besoins augmentent sans cesse », a expliqué le **D^r Renald Dutil**, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), au cours de son allocution.

Le **D^r Yves Dugré**, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), a précisé l'intention de l'événement. « Nous voulions faire de ce tournoi, Renald et moi, un événement

prestigieux où les médecins pourraient se rencontrer en dehors d'un contexte politique, en s'amusant et en participant en même temps à une bonne œuvre. Nous avons mis à contribution nos commanditaires, qui sont souvent nos partenaires, ainsi que les employés de la FMOQ et de la FMSQ. »

Le président du Programme d'aide aux médecins, le **D^r William Barakett**, était ravi des résultats. « C'est épatant. Nous avons dépassé de loin nos objectifs. La somme va aller dans le budget de roulement du PAMQ. On est toujours à court d'argent à cause de la demande qui augmente sans cesse. »

Un message bienveillant

Depuis sa création, en 1990, le PAMQ a répondu à 2900 demandes d'aide. Et les besoins continuent à croître. « Au cours de la dernière année, il y a eu une augmentation de 30 % du nombre d'appels par rapport à l'année précédente. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. On sait très bien que les médecins souffrent en silence », a expliqué le **D^r Barakett**.



Photo : Emmanuèle Garnier

M. Mathieu Dufour, D^r Yves Dugré, D^r Martin Bernier, D^r Renald Dutil et D^r William Barakett

Ils sont ainsi nombreux à ressentir une profonde détresse. Résidents, omnipraticiens et spécialistes. « Bien des médecins se trouvent dans des situations pénibles à cause de la pénurie d'effectifs, de la surcharge de travail, du vieillissement de la clientèle, de l'obligation parfois de délaisser des patients qu'ils ont soignés, certains pendant des décennies, faute d'avoir un remplaçant. Les jeunes femmes médecins qui ont des obligations familiales et professionnelles peuvent, quant à elles, être obligées de faire des choix difficiles », indique le président du PAMQ.

Le Programme offre aux praticiens en désarroi la possibilité d'appeler l'un de ses médecins-conseils et de le rencontrer. « La démarche est confidentielle. Les médecins-conseils ne facturent pas leurs services à la Régie de l'assurance maladie », précise le D^r Barakett. Ils aident les médecins à cerner les problèmes et à trouver des solutions, puis ils les dirigent vers les ressources appropriées. Ils les suivent ensuite jusqu'au rétablissement.

En 2004-2005 seulement, le PAMQ a reçu 313 demandes d'aide, venant parfois de familles. Quatre-vingts pour cent des demandes faites directement par la personne en détresse concernaient des problèmes de santé mentale : épuisement professionnel, troubles d'adaptation, dépression, anxiété, etc. Dans 18 % des cas, il s'agissait plutôt de problèmes d'abus d'alcool ou de drogues.

L'âge moyen des médecins qui ont recours au PAMQ est maintenant de 46 ans. Mais les jeunes n'échappent pas non plus à la détresse. Toute proportion gardée, les résidents sont ceux qui consultent le plus. « Le PAMQ est très important pour les médecins et aussi pour les médecins résidents. C'est un programme qu'on se doit de défendre. Je suis content de voir que ce premier tournoi a connu un succès aussi important », a affirmé le D^r **Martin Bernier**, de la Fédération des médecins résidents du Québec. Le Programme accueille également les étudiants en médecine. Le président par intérim de l'Association médicale étudiante du Québec, **M. Mathieu Dufour**, était d'ailleurs présent à l'événement.

La tenue du tournoi a beaucoup touché la D^{re} **Anne Magnan**, directrice générale du PAMQ. « Ce que je trouve le plus beau, c'est que cela constitue un message d'appui à l'égard de tous les médecins qui ont besoin d'aide. C'est la première fois que les fédérations médicales se réunissent pour recueillir de

l'argent pour le Programme. C'est un changement de mentalité. On accepte que les médecins puissent avoir besoin d'aide et que c'est bien d'avoir un organisme qui s'occupe d'eux. » 📶

Perfectionnement professionnel le D^r Pierre Raïche élu président du CQDPCM

Le D^r **Pierre Raïche** a été élu président du Conseil québécois du développement professionnel continu des médecins (CQDPCM), l'ancien Conseil de l'éducation médicale continue du Québec. Ce regroupement comprend tous les organismes agréés de formation médicale continue du Québec : les départements de

formation médicale continue des quatre universités, la FMOQ, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le Collège québécois des médecins de famille, l'Association des médecins de langue française du Canada, Rx&D ainsi que le Collège des médecins du Québec qui assume le secrétariat permanent.

Pourquoi parler dorénavant de « développement professionnel continu » plutôt que de formation continue ? Ce changement de termes reflète un tournant. Auparavant, l'objectif à atteindre était uniquement l'acquisition de connaissances scientifiques. « Maintenant, il faut aussi aller chercher des compétences transversales comme la communication, la collaboration, la promotion de la santé, le professionnalisme, la gestion et une certaine érudition, explique le D^r Raïche. Il est impensable de pratiquer la médecine seul, sans lien avec d'autres, sans un cadre de gestion, sans collaborer avec les différents intervenants médicaux, paramédicaux



D^r Pierre Raïche

Photos : Ermanuèle Garnier

et périmédicaux. Le médecin, par ailleurs, traite des êtres humains avec lesquels il doit pouvoir communiquer et dont il doit s'occuper d'une façon globale. »

Le CQDPCM a approuvé la nouvelle orientation que constitue l'autogestion du perfectionnement professionnel. En juillet 2007, le Collège des médecins du Québec rendra d'ailleurs obligatoire l'adoption d'un plan d'autogestion de la formation. Au cours de son mandat de deux ans, le D^r Raïche compte aider omnipraticiens et spécialistes à relever ce défi. « Il s'agit d'effectuer un changement de mentalité plutôt que d'imposer une obligation incontournable. De toute façon, le *Code de déontologie* des médecins les oblige déjà à maintenir leurs compétences. C'est dans cette optique, mais de façon plus structurée, qu'on les invite à parfaire leur perfectionnement professionnel. »

Prix des médecins de cœur et d'action la D^{re} Louise Roy, lauréate



D^{re} Louise Roy

La D^{re} Louise Roy, ancienne rédactrice en chef du *Médecin du Québec*, va recevoir le Prix des médecins de cœur et d'action dans la catégorie « médecin en formation médicale continue et en promotion de la santé auprès du public ». Cette distinction, décernée par l'Association des médecins de langue

française du Canada (AMLFC) et le Groupe L'Actualité médicale, récompense un médecin qui s'est démarqué dans son domaine.

« Cela me fait plaisir de recevoir ce prix qui reconnaît le travail de médecins qui ne sont pas sur la sellette. Dans le domaine de la formation continue, les médecins œuvrent souvent dans l'ombre », explique la D^{re} Roy, qui travaille maintenant comme directrice

adjoite aux études médicales au Collège des médecins du Québec.

La remise du prix aura lieu le 27 octobre prochain au cours du dîner-gala annuel de l'AMLFC. Outre la D^{re} Roy, neuf autres médecins, dont plusieurs omnipraticiens, seront également lauréats dans différentes catégories.

FMRQ le président est réélu Francine Fiore

Réélu par acclamation pour un deuxième mandat à la présidence de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), en juin dernier, le D^r Martin Bernier est prêt à relever de nouveaux défis. « Je suis très heureux de continuer, dit-il.

La première année à la présidence fut un peu une période d'adaptation aux fonctions ainsi qu'à la gestion des nombreux dossiers. Mais là, nous avons pris notre vitesse de croisière. »

C'est donc reparti pour le D^r Bernier et son équipe. À l'ordre du jour se trouvent les grandes préoccupations des résidents, dont la rémunération. À ce titre, la FMRQ entreprend différents recours contre le ministère de la Santé et des Services sociaux. « Le Ministre avait mentionné aux résidents qu'ils ne seraient pas touchés par la loi spéciale 142 qui régit les conditions de travail des employés du secteur public, dit le D^r Bernier. Cette loi a désavantagé les résidents qui ont obtenu une augmentation de seulement 2 % par année jusqu'en 2010. De plus, les résidents n'ont pas reçu de sommes forfaitaires pour des mesures ciblées, comme ce fut le cas pour les médecins omnipraticiens et les spécialistes. En outre, contrairement aux travailleurs du secteur public, les résidents ne bénéficient pas de mesures



D^r Martin Bernier

(Suite à la page 12) >>>



Poste à pourvoir
**Directeur de la Planification
et de la Régionalisation**

Fonctions

Sous l'autorité immédiate du président-directeur général, il sera responsable :

- des dossiers concernant les politiques de santé ;
- des dossiers de la planification et de la répartition des effectifs médicaux ;
- des modes d'organisation de la pratique en première ligne ;
- de la participation à divers comités dont ceux concernant les effectifs médicaux ;
- du soutien technique et politique aux omnipraticiens œuvrant en GMF ;
- de la recherche et du développement en ces matières ;
- du suivi de la négociation et de l'application des ententes ;
- de la participation à la tournée annuelle des 19 associations affiliées ;
- de la préparation de divers dossiers à la demande du Bureau et du président de la Fédération ;
- de la préparation de mémoires et de représentations à divers niveaux ;
- de la gestion du personnel et du budget de la direction ;
- de tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le président-directeur général.

Exigences

Le candidat doit :

- être médecin omnipraticien ;
- partager les valeurs et les objectifs de la FMOQ ;
- avoir une bonne connaissance du système de santé et des activités propres à la FMOQ ;
- avoir une expérience variée des différents aspects de l'omnipraticien ;
- pouvoir concevoir et rédiger des documents et communiquer avec les médecins ;
- s'exprimer dans un bon français ;
- avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais ;
- avoir un bon esprit d'analyse, du leadership et des aptitudes pour les relations interpersonnelles et la communication ;
- avoir des compétences pour le travail d'équipe.

Conditions de travail

Poste à temps plein (exclusivité d'emploi) à compter du 15 janvier 2007

- Intéressant programme d'avantages sociaux
- Contrat de cinq ans, renouvelable
- Rémunération à négocier

Les médecins intéressés sont priés de faire parvenir les documents suivants :

- leur curriculum vitæ ;
- un texte d'une page au plus décrivant leur intérêt pour ce poste.

Toutes les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.
Les dossiers doivent parvenir, par courrier recommandé, avant le 15 octobre 2006 à l'adresse suivante :

D' Louis Godin
Président du comité de sélection
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3G 1R8

◀◀◀ (Suite de la page 3)

d'équité salariale. Nous allons donc faire valoir nos droits en cour. »

Les PREM et les AMP

Les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) constituent un autre important dossier pour le D^r Bernier. « Tout d'abord, il faudrait les avoir à temps, lance le président. Notre Journée carrière annuelle aura lieu le 3 octobre prochain. Les PREM devraient donc être disponibles avant cette date. Leur publication tardive cause des problèmes aux résidents qui doivent planifier leur travail, leur déménagement, etc. Si les PREM étaient connus plus tôt, les jeunes médecins seraient disponibles plus rapidement pour soigner les gens. »

Par ailleurs, le nombre de PREM ne correspond pas à la réalité, fait remarquer le D^r Bernier. « Le ratio d'un poste par finissant ne convient pas, dit-il. Il devrait y avoir 1,4 ou 1,5 poste disponible, ce qui offrirait plus de choix aux résidents. Les besoins existent partout au Québec. »

La FMRQ a également demandé au Ministère de revoir les activités médicales particulières (AMP) afin qu'elles correspondent mieux aux priorités établies. « Les gens n'ont pas de médecins de famille pour les soins de première ligne, dit le D^r Bernier. Pourtant, un omnipraticien qui pratique dans un cabinet privé n'a aucun crédit d'AMP pour cette activité. Si on veut que la prise en charge du patient soit une priorité, il faut reconnaître cette activité comme telle. »

Par ailleurs, la FMRQ tiendra une première journée de réflexion sur la médecine familiale en novembre 2006. Cette rencontre a pour objectif de permettre aux résidents de discuter des milieux de formation – soit des unités de médecine familiale –, d'évaluer l'enseignement reçu et de l'améliorer. « Les résidents en médecine familiale sont répartis en petits groupes partout au Québec. Toutefois, il n'existe pas d'uniformité entre les différentes unités de médecine familiale. Les milieux ont été créés à pleine vapeur par les universités. Il faut déterminer ce qu'est la réalité des résidents dans ces milieux. Cette journée leur permettra de se rencontrer et d'en discuter. Il faudra peut-être changer des choses. »